

Zeitschrift: Schweizerische pädagogische Zeitschrift
Band: 2 (1892)
Heft: 2

Artikel: Les conférences géographiques de Neuchâtel
Autor: Rosier, W.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-788221>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

handeln, es sind ihrer nicht wenige: der faul Lenz, Baldanderst, das Häderlein, Hans Unfleiss, der Lügenberg. Das bekannteste dieser Gedichte ist das *Schlauraffenland*, ein alter und vielbearbeiteter Stoff, aber nirgends so heiter erzählt, wie von unserm Dichter.

* * *

Das wäre nun Hans Sachs, mit dem Laune oder Unverstand meinte mit dem Spruch abkommen zu können:

Hans Sachs war ein Schuh-
macher und Poet dazu.

Darüber wäre zu melden: 1. dass der Vers viel zu schlecht ist, als dass Hans Sachs ihn selbst hätte machen mögen; 2. dass Hans Sachs wirklich ein ehrlicher, geschickter und braver Schuster war, der es in der Welt zu Ehren brachte, und 3. dass er zugleich ein Poet gewesen sei. — Wenn mir das zur Anschauung zu bringen auf den vorliegenden Blättern nicht gelungen sein sollte, so wäre es besser gewesen, ich hätte überhaupt nicht über ihn gesprochen.

Les conférences géographiques de Neuchâtel.

Parmi les faits actuels relatifs à l'éducation, un des plus intéressants est le mouvement incontestable qui se produit en faveur de l'enseignement géographique. Tout homme d'étude qui suit, sans parti-pris, l'évolution de la pédagogie et qui veut mettre les programmes scolaires en harmonie avec les besoins de notre époque, doit reconnaître que la géographie a droit à une large place dans le plan général des études.

Depuis qu'elle a constitué ses méthodes, la géographie est devenue l'une des sciences maîtresses et l'une de celles qui s'adaptent le mieux et plaisent le plus à l'esprit de la jeunesse. C'est par son intermédiaire que le jeune homme apprend à connaître la vie de la Terre et la vie humaine, nationale et internationale, et qu'il se rend compte des rapports de la nature physique avec l'homme. Elle permet donc d'expliquer l'histoire de l'homme par les conditions dans lesquelles il se trouve sur la Terre. Envisagée ainsi, la géographie constitue un des facteurs essentiels de l'éducation.

Que demande-t-on en effet aux branches qui figurent dans les programmes scolaires? Qu'elles favorisent le développement des facultés tout en ayant une portée pratique. La géographie remplit ces deux buts.

C'est un fait reconnu que les voyages élargissent l'esprit ; mais il n'est pas donné à tout le monde de pouvoir en faire ; la géographie fournit à ceux qui l'étudient méthodiquement et avec détails, les connaissances qu'ils acquerraient par des excursions en pays étranger.

Il n'y a qu'à observer l'ardeur avec laquelle les jeunes gens lisent les ouvrages de géographie et de voyages pour constater combien cette science leur plaît. C'est qu'en effet, il n'est rien de plus intéressant que de connaître la configuration des diverses contrées, les productions de leur sol, les moeurs, les coutumes de leurs habitants, toutes choses qu'enseigne la géographie. Elle fournit un tableau de l'état présent du monde, et quand on songe au temps que l'on consacre à faire revivre dans l'esprit des élèves, l'état des contrées connues aux différents âges de l'histoire, on a peine à comprendre qu'on leur laisse ignorer la situation actuelle de la Terre et de l'humanité.

La méthode moderne d'enseignement de la géographie repose sur l'observation et le raisonnement ; elle n'utilise plus comme autrefois la mémoire machinale. La carte fournit à l'élève l'image fidèle du pays ; par l'étude de la carte et par la recherche des déductions que l'on peut en tirer au sujet des conditions climatériques, économiques et sociales du pays représenté, il en constitue lui-même la géographie dans ses traits fondamentaux. Le maître n'intervient que pour guider l'étudiant et lui donner les renseignements complémentaires. Les phénomènes sont comparés les uns aux autres, interprétés, expliqués et reliés par des lois d'ensemble.

La géographie est en outre utile comme synthèse des différentes branches — minéralogie, physique, botanique, zoologie, géologie, anthropologie, linguistique — qu'étudie séparément le jeune homme sous la direction de maîtres spéciaux, et dont, le plus souvent, il a de la peine à saisir la relation. La géographie en groupe les résultats généraux rapportés à la Terre qu'elle envisage dans son ensemble, comme une organisation individuelle. Ainsi comprise, la géographie peut, mieux que toute autre science, faire saisir à l'étudiant ces idées générales auxquelles les éducateurs attachent un si grand prix.

L'enseignement de la géographie a aussi une haute portée morale ; la comparaison des états sociaux si différents dans lesquels vivent les nations éparses à la surface de la planète donne une plus grande force aux idées de progrès ; l'étude des différents peuples, de leurs moeurs, de leur caractère, porte l'homme à la tolérance et au respect de ses semblables, forme son esprit et son coeur et lui fait comprendre que les principes de paix, de liberté, de fraternité sont une nécessité sociale. Comme l'a dit un écrivain, c'est la géographie qui complétera la loi de la

lutte pour la vie, applicable à la plante et à l'animal, par la notion plus noble et plus haute de l'alliance pour la vie qui doit être l'idéal des sociétés humaines.

Quant à l'utilité pratique des études géographiques, qui pourrait la nier à une époque où l'on suit avec une si grande attention les questions de politique extérieure et les questions économiques que soulève la conclusion des traités de commerce, où le livre et le journal, par leur diffusion croissante, pénètrent dans toutes les classes de la population? La géographie forme le voyageur; elle le rend observateur et lui permet d'employer son temps avec profit. Elle devient indispensable à l'homme d'Etat comme au commerçant et à l'industriel.

Par les principes de civisme qu'elle enseigne, les horizons qu'elle fait découvrir, l'ouverture d'esprit qu'on gagne à son étude, elle contribue à former le vrai citoyen, l'homme aux vues larges et réfléchies. Elle doit donc être regardée non pas comme une partie secondaire, mais comme une des branches principales des programmes d'enseignement.

* * *

Les réflexions qui précèdent sur la portée éducatrice de l'enseignement géographique sont tirées d'un rapport présenté par l'auteur de cet article à la conférence intercantonale convoquée par M. le Conseiller d'Etat J. Clerc, directeur de l'instruction publique du canton de Neuchâtel, pour chercher les moyens de rendre plus uniformes les méthodes et les programmes d'enseignement de la géographie dans les cantons romands. Pour pouvoir rendre de réels services, un manuel de géographie doit être illustré de cartes, de graphiques, de nombreuses gravures; mais un tel livre ne trouve un éditeur que si son marché ne se limite pas à un seul canton. Il est donc à désirer que les établissements scolaires des cantons de langue française s'entendent sur leurs programmes de géographie afin de pouvoir faire usage des mêmes manuels.

La commission nommée par M. J. Clerc et présidée par lui avec autant de compétence que de distinction se composait de MM. Ch. Knapp et A. Dubied, professeurs de géographie, Perrochet, directeur de l'Ecole cantonale, Ladame, recteur de l'Académie, Ed. Rougemont, secrétaire du Département de l'instruction publique, L. Latour et H. Blaser, inspecteurs, A. Guebhart, chef du service du matériel, E. Berger, représentant le canton de Neuchâtel, et en outre de MM. H. Elzingre de Porrentruy, Guex, directeur des Ecoles normales de Lausanne, Dr Schardt de Montreux et W. Rosier de Genève. Elle a tenu trois séances: le 29 décembre 1891, le 30 janvier et le 25 février 1892.

Il serait trop long de rendre compte de la longue discussion à laquelle a donné lieu l'élaboration du plan général des études géographiques. Lorsque ce programme aura été adopté par les Départements cantonaux de l'Instruction publique, nous aurons peut-être l'occasion d'y revenir. Qu'il nous suffise pour aujourd'hui d'en indiquer les traits principaux pour l'école primaire et les établissements d'instruction secondaire (collèges, écoles industrielles et gymnases). Quant aux écoles supérieures, bien que tous ses membres fussent d'accord sur la nécessité de faire figurer la géographie parmi les branches de l'enseignement universitaire, la Commission n'a pas voulu se prononcer sur le programme; elle estime qu'il y a lieu, dans ces établissements, de laisser à chaque professeur la faculté de choisir la matière à traiter et la méthode à suivre.

Enseignement primaire.

Pour l'école primaire, le programme peut être résumé comme suit:
Degré inférieur: élèves de 7 à 9 ans.

Géographie locale: hameau, commune, cercle ou district, canton. —
 Vue restreinte du globe, uniquement destinée à montrer que la localité n'est pas isolée, mais forme une partie intégrante de la Terre.

Degré moyen: élèves de 9 à 11 ans.

Revision du canton et extension des connaissances déjà acquises. —
 Etude générale de la Suisse. — Etude à grands traits des différentes parties du monde.

Degré supérieur: élèves de 11 à 13 ans.

Géographie générale des continents en s'attachant plus spécialement aux pays avec lesquels la Suisse a le plus de rapports commerciaux, savoir: les Indes, la Chine proprement dite, le Japon, la Malaisie, l'Australie, l'Egypte, l'Algérie, la Tunisie, le Congo, le Cap, les Etats-Unis, les Antilles, le Brésil, le Chili, la République argentine. — Etude nouvelle du canton, de la Suisse et de l'Europe, particulièrement au point de vue des phénomènes de la géographie physique, ainsi que de la géographie économique.

Dans le degré inférieur, le maître n'emploiera que la méthode intuitive. Au moyen d'excursions scolaires, de reliefs en argile faits par les enfants au retour de ces promenades, du plan de la classe, de la carte de la commune et du canton, d'un manuel-album ne renfermant que des gravures, il fera connaître à ses élèves le monde qui les entoure, leur indiquera les formes fondamentales de la terre et de l'eau, ainsi que les termes qui servent à les désigner et les signes conventionnels au moyen desquels elles sont représentées sur la carte.

Les degrés moyen et supérieur auront chacun leur manuel-atlas spécial renfermant les cartes accompagnées d'un texte explicatif. Les cartes seront aussi sobres de détails que possible et ne porteront que les noms qui devront être connus des élèves et qui feront l'objet des leçons. Les cartes spéciales seront nombreuses. En outre, le manuel-atlas devra contenir des lectures géographiques bien choisies.

Les croquis rapides faits en classe par les élèves sont recommandés ; ils doivent fournir l'interprétation graphique des explications données par le maître.

* * *

Enseignement secondaire.

Conclusions de la Commission consultative :

1. L'enseignement de la géographie dans les établissements d'instruction secondaire (collèges, écoles industrielles et gymnases) comprend deux degrés : le degré inférieur et le degré supérieur ; le premier traite de la géographie descriptive et le second de la géographie politique, sociale et biologique, de la géophysique et, en outre, de la cosmographie.

Etant données les différences d'organisation scolaire, les cantons sont juges de la répartition des matières.

2. L'enseignement de la géographie sera donné dans toutes les classes ; dans la classe supérieure, il sera complété par un cours de cosmographie ou d'astronomie descriptive.

3. Dans chaque classe de la Section classique, deux heures par semaine au moins seront consacrées à la géographie ; dans les sections réelle, technique et commerciale, le nombre minimum d'heures sera de trois par semaine.

4. Au début du degré inférieur, la matière à traiter sera la suivante : Vue d'ensemble de la Terre. Longitude et latitude. Géographie locale. Lecture des cartes. Le canton ; la Suisse. Eléments de sphère ; mouvements de la Terre ; succession des jours et des nuits ; heures ; saisons ; climats.

5. Dans les classes suivantes, la méthode reposera principalement sur l'observation et l'étude de la carte. Au moyen de diagrammes et de cartes muettes que les élèves devront compléter, ceux-ci fixeront dans leur esprit la forme et le modèle des contrées, la distribution raisonnée des villes, des peuples, des langues. Puis ils feront, en s'appuyant sur les données de la statistique, une étude des conditions économiques des divers Etats, de leurs ressources agricoles et minérales, de leurs industries, de leurs voies de communication, de leur commerce intérieur et extérieur. Ce cours devra les amener à pouvoir comparer la situation matérielle et

morale des peuples, leur influence politique et militaire et à comprendre la distribution de la richesse sociale et de la civilisation dans le monde.

Ce programme sera traité d'une façon élémentaire dans le degré inférieur et d'une manière développée dans le degré supérieur.

Chaque degré aura son manuel spécial.

6. L'avant-dernière année sera consacrée à un cours de géographie physique générale ou de physique du globe. Les phénomènes physiques et biologiques dont la Terre est le théâtre une fois reconnus, le maître devra les grouper par des lois d'ensemble, en rechercher les causes et en déduire les conséquences. Ce cours se terminera par une étude synthétique des rapports de la Terre et de l'homme, c'est-à-dire de l'action réciproque du corps terrestre et de ses populations.

Telle est, ramenée à ses traits généraux, l'organisation de l'enseignement géographique, proposée par la Commission. Elle nous paraît répondre aux besoins de l'école moderne et cependant pouvoir être adoptée sans trop de difficultés par les établissements d'instruction primaire et secondaire. A Genève, d'ailleurs, la réforme des études géographiques, accomplie, il y a quelques années, répond aux vœux formulés plus haut et a donné de bons résultats. En terminant cet exposé, il nous reste à remercier sincèrement M. le Conseiller d'Etat J. Clerc de l'initiative qu'il a bien voulu prendre en convoquant la Commission consultative et de la sollicitude éclairée qu'il a mise à encourager et à diriger ses travaux.

La Commission s'est aussi occupée de l'enseignement de la géographie dans les Ecoles normales. Après avoir entendu un rapport complet et très documenté de M. Knapp, professeur à l'Ecole normale et à l'Académie de Neuchâtel, elle s'est prononcée pour un plan d'études qui comprendrait le même programme et le même nombre d'heures, pour la géographie générale, que la section réelle des Gymnases, et, de plus, dans la dernière année, un cours de méthodologie relative à la géographie. La méthode concernant l'enseignement de la géographie locale (Heimatskunde) serait traitée d'une façon spéciale. Il y aurait, en outre, des exercices pratiques et une école d'application.

W. Rosier.